



ISMAÏL OMAR GUELLEH, LE 8 MAI 2016. LE MILITANT DU FRUD MOHAMED KADAMY A CONNU PENDANT TROIS ANS LES GEÔLES DU RÉGIME DU PRÉSIDENT DJIBOUTIEN. PHOTO MINASSE WONDIMU HAILU/ANADOLU AGENCY/AFP

## DJIBOUTI

# Justice perverse et France muette

La justice djiboutienne a ordonné la remise en liberté d'un opposant détenu depuis mai 2010. Il est toujours en détention.

Quand la chambre d'accusation de Djibouti annule, jeudi 6 octobre, toute la procédure à l'encontre de Mohamed Ahmed Edou, alias Jabha, et ordonne sa remise en liberté immédiate, ce membre de l'opposition djiboutienne croyait bien en avoir terminé avec un chemin de croix débuté six ans auparavant.

En juin 2010, le militant du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie djiboutien (Frud) avait été arrêté pour « coopération avec un État ennemi » - en l'espèce l'Érythrée. « Une procédure vide », s'insurge aujourd'hui encore son avocat français, M<sup>e</sup> Bérenger Tourné, qui dénonce un mauvais procès politique digne d'une république bananière.

Depuis lors, un vaudeville pervers se joue dans les couloirs de la justice de ce petit pays très stratégique de la Corne de l'Afrique, néocolonie et base arrière militaire historique de la France et unique base états-unienne sur le continent. Non seulement Mohamed Ahmed Edou continue de croupir dans sa cellule mais, pour détourner l'attention de cette détention arbitraire, M. Maki Omar, le procureur de la République de Djibouti, a décidé d'allumer un contre-feu en s'attaquant à M<sup>e</sup> Tourné pour ses propos tenus sur RFI lundi dernier. « J'avais parlé de cinq ans de procédures vides, de droits de l'homme bafoués et de tortures. Sans doute découvre-t-il les droits de la défense à l'occasion de cette affaire... Quoi qu'il en soit, plutôt

que d'envisager de régler ses comptes avec son défenseur, il devrait plutôt réfléchir aux éléments qu'il devra apporter au Haut Commissariat pour les droits de l'homme de l'ONU, que j'entends saisir sur le dossier Jabha. »

### Un dossier d'accusation peu épais

Cette victoire des défenseurs de l'adversaire du Frud se transforme ainsi en un imbroglio qui risque de retarder la mise en liberté de l'opposant détenu dans conditions particulièrement dramatiques. « Les prisonniers sont entassés à plus d'une centaine dans des salles trop

petites. Il y a de la tuberculose et de la malnutrition », rappelle Mohamed Kadamy, opposant en exil France, qui a connu pendant trois ans les geôles du régime d'Ismaïl Omar Guelleh. Ce qui in-

quiète particulièrement M<sup>e</sup> Tourné. « Je demande de nouveau au gouvernement djiboutien de revenir à plus d'État de droit, et aux autorités françaises d'intervenir pour que Jabha soit enfin élargi, après six ans de détention sur la base d'un dossier d'accusation pas plus épais qu'un smartphone! » insiste-t-il. Il y a deux ans, la France avait demandé à Djibouti de respecter les règles du jeu du droit international. En vain. À l'heure actuelle, 13 personnes sont enfermées dans les geôles du régime sans procès équitable, pour sympathie ou simplement parenté avec des membres du Frud. •

STÉPHANE AUBOUARD

DEPUIS 1977, DJIBOUTI N'A CONNU QUE DEUX DIRIGEANTS. HASSAN GOULED APTIDON ET, DEPUIS 1999, SON NEVEU ET ANCIEN DIRECTEUR DE CABINET, ISMAÏL OMAR GUELLEH.